

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Part Base)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	
• Pour les moins de 26 ans	GRATUIT
• Pour les plus de 26 ans	0,31 €/ALERTE REÇUE
Tenue de compte	
• Client en relevé papier	1,50 €/MOIS SOIT, POUR INFORMATION 18,00 €/AN
• Client en e-relevé	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [Mastercard ou Visa Classic]	43,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [Mastercard ou Visa Classic]	43,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [Mastercard à autorisation systématique]	35,15 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS CIVIL
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE+	24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
• En agence vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale ou un compte d'une autre banque	3,97 €/VIREMENT
• Par internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8,00 € (MAXI. 1/JOUR)
• Plafond mensuel	80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Change

Banque à distance

P.7

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement

P.8

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services

P.13

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées
Offre Le Compte à Composer

Irrégularités et Incidents

P.22

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.24
	Découverts	
	Crédits à la consommation	
	Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.26
	Épargne bancaire	
	Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.29
	Opérations à l'étranger	P.31
	Chèque	
	Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	P.32
	Assurance pour vous et vos proches	
	Assurance pour vos biens	
	Assurance pour vous protéger au quotidien	
	Assurance Emprunteur	
	Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.34
	Autres services	P.34
	Banque Privée	
	Protection des particuliers	
	Magazines	
	Résoudre un litige	P.39

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.ca-atlantique-vendee.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint ¹ (facturation prélevée sur le compte à désolidariser)	40,80 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT
(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ²
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,60 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	2,40 €/MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	14,05 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)		
• Envoi trimestriel	3,83 €/TRIMESTRE	
• Envoi annuel	3,83 €/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Attestation fiscale de situation	54,50 €/AN	

¹ Les majeurs protégés sont exonérés de ces frais.

² Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	
Client en relevé papier	1,50 €/MOIS SOIT 18,00 €/AN
Client en e-relevé	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	
Comportant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	1,00 €/MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole	GRATUIT
Atlantique Vendée	
Retrait d'espèces de dépannage ²	
Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole	GRATUIT
Atlantique Vendée	
Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	21,70 €
Frais de location de coffre-fort	de 88,20 € à 543,40 €
(voir détail dans le catalogue exhaustif des tarifs)	/COFFRE/AN

Frais de recherche de documents³

Simple (1 page)	GRATUIT
Complexé (de 2 à 4 pages)	14,20 €/PAGE
Complexé (5 pages et plus)	SUR DEVIS

Change

	Chèques de voyage		Billets de banque
	En €	Autres devises	Autres devises
Achat	GRATUIT	4 % (MINI. 4,95€ MAXI. 28,00 €)	4 % (MINI. 4,95€ MAXI. 28,00 €)
Vente	-	-	4 % (MINI. 4,95€ MAXI. 28,00 €)

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Atlantique Vendée ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet

Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part Base

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲●

Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part RIB Titres

Services inclus dans CAEL Part Base + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service

de bourse en ligne (ce service n'est pas éligible au PER-TITRES)

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT

99,00 €/AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 27, rubrique placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet www.ca-atlantique-vendee.fr

- Nos applications mobiles

**TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUITS**

- Ma Banque

- CA Bourse

- Pacifica

- Nexecur

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

- Paylib en ligne²

- Paylib sans contact³

- Paylib entre amis⁴

Téléphone avec Filvert Service vocal

au 09 693 693 10 (appel non surtaxé)

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte écopage (mensuelle)

0,31 €/ALERTE

Alerte temps réel de gestion

0,31 €/ALERTE

Alerte achat à distance

0,61 €/ALERTE

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,31 €/ALERTE
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,31 €/ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,31 €/ALERTE
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,31 €/ALERTE
Mini-relevés (2/semaine)	2,40 €/MOIS
Alerte SMS débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte	18,05 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard à autorisation systématique	35,15 €/AN	
- Mastercard eko	35,00 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard Standard	43,00 €/AN	43,00 €/AN
- Mastercard Globe Trotter	3,55 €/MOIS	
- Visa Classic	43,00 €/AN	43,00 €/AN
- Gold Mastercard	121,30 €/AN	121,30 €/AN
- Visa Premier	121,30 €/AN	121,30 €/AN
- World Elite Mastercard	309,00 €/AN	
- Visa Infinite	309,00 €/AN	

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹	43,00 €/AN	43,00 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ¹	121,30 €/AN	121,30 €/AN

Carte de retrait

Libre Service Bancaire ²	GRATUIT
-------------------------------------	---------

¹ Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CRÉDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse régionale.



Bon à savoir !

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte hors l'autre carte et Globe Trotter, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère sur le tarif de base.



BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 14), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 13) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Paiement par carte ¹

Paiement par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire³

0,23 €/OPÉRATION
2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres paiements par carte⁴

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

0,23 €/OPÉRATION
2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces par carte en euro⁴ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲●	GRATUIT	0,90 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard eko	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT AU DELÀ DE 25 RETRAITS/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS

¹ Les titulaires de cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite sont exonérés de frais de paiements par carte et de frais de retraits d'espèces à l'étranger.

² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca.av.fr/frais-de-conversion-monetaire.

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (suite)

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Carte Supplétis	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5^{ÈME} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT
Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		
• Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire ¹		3,37 €/OPÉRATION 2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Montant minimum des frais		6,70 €
Autres retraits d'espèces par carte²		
• Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels		3,37 €/OPÉRATION 2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Montant minimum des frais		6,70 €

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	7,90 €
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client (frais de poste inclus)	GRATUIT
Rédition de carte en urgence	GRATUIT
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,20 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	GRATUIT
Recherche de facturette	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Vérouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT sur les interfaces digitales et agences

¹ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-av.fr/frais-de-conversion-monetaire.

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 3,97 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT GRATUIT
Frais par virement permanent <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 1,44 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-atlantique-vendee.fr

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €
---	---------------

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

Frais par virement occasionnel	GRATUIT
--------------------------------	----------------

Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
--	----------------

Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
---	----------------

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	GRATUIT
---	----------------

Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	GRATUIT
--	----------------

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 38) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie;
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède;
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse;
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin;
- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre;
- Royaume-Uni.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 17,10 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 38), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL	
Frais par virement non SEPA occasionnel	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	20,25 €
• Vers un compte d'une autre banque	20,25 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT	
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	8,90 €
Frais par virement non SEPA permanent	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	20,25 €
• Vers un compte d'une autre banque	20,25 €
Réception d'un virement non SEPA ▲●	
Frais par virement	15,45 €

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Opposition de prélèvement SEPA	
• Par internet	GRATUIT
• En agence	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Rejet de prélèvement SEPA à la demande du client	
• Par internet	GRATUIT
• En agence	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• En recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	7,90 €
• En pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,80 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	15,80 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	11,00 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Atlantique Vendée

34,00 €/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium ²

34,00 €/MOIS

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Départs en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ³ : 3 / an

15,00 €/MOIS

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁴

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Atlantique Vendée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paiement par carte¹

15,00 €/MOIS

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

9,00 €/MOIS

Commission d'intervention³ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Atlantique Vendée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus³

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

9,00 €/MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

2,00 €/MOIS

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Atlantique Vendée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

2,00 €/MOIS

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00 € / chèque**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

1,00 €/MOIS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération totale de paiement pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service Option 1	4,98 €/MOIS
Compte Service Option 2	6,88 €/MOIS
Compte Service Option 3	9,28 €/MOIS
Compte Service Equilibre	5,10 €/MOIS
Compte Service Initial	5,81 €/MOIS
Compte Service Confort	6,79 €/MOIS
Compte Service Privilège	8,16 €/MOIS
Compte Service Prélude et Prélude+	1,00 €/MOIS

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

2,10 €/MOIS*

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 34)

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (page 34).

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

Découvert

Prix

• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	1,57 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1 000 €	2,48 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 1 001 à 2 000 €	3,52 €/MOIS
	2 001 € et +	4,36 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

Découvert

Prix

• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,45 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,34 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	De 801 à 1 200 €	3,30 €/MOIS
	De 1 201 à 2 000 €	4,14 €/MOIS
	2 001 € et +	5,44 €/MOIS

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

MODULE BUDGET ASSURANCES		
Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium		1,73 €/MOIS PREMIUM : 2,04 €/MOIS
MODULE COMPTE SÉCURISÉ		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ¹ SécuriCOMPTE Premium		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		2,90 €/MOIS
Retrait d'espèces de dépannage		PREMIUM : 4,46 €/MOIS
Commande de carte en urgence		
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)		
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE		
Mandat d'épargne ²		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »		
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium		1,90 €/MOIS
Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium		PREMIUM : 2,48 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial		
MODULE SUIVI @SSURÉ		
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS : • Alerta achat à distance • Mini relevés (hebdomadaire) • Alerta temps réel de gestion		3,30 €/MOIS PREMIUM : 4,10 €/MOIS
LES OPTIONS		
Assurance SécuriZEN		1,90 €/MOIS
Assurance SécuriLIVRETS		1,90 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,34 € ET 5,37 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,38 € ET 7,54 €

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual Atlantique Vendée résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

COMPRIS ENTRE 7,55 € ET 9,67 €

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

ÉGAL À 9,68 € ET PLUS

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus

-50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

A partir du 2^{ème} Compte à Composer et suivants

-50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Avantage location de coffre-fort

-10% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provisions...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant des plafonds réglementaires¹ applicables pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Une exonération totale des commissions d'intervention est appliquée par la Caisse régionale spécifiquement pour la clientèle en situation de fragilité financière titulaire de l'offre spécifique. (cf. rubrique correspondante p.19)



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **17,65 €**

Frais par saisie-attribution ou conservatoire **67,55 €**

Frais de mise en place de paiement direct de pension alimentaire **67,55 €**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur **10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 67,55 €**

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **23,45 €/CHÈQUE**

¹ En application de l'article R312-4-2 du code monétaire et financier, les plafonds spécifiques, mentionnés au premier alinéa de l'article L. 312-1-3, applicables aux montants des commissions perçues sur les personnes en situation de fragilité bancaire ayant souscrit l'offre spécifique ou sur celles qui bénéficient du compte assorti des services bancaires de base ouvert en application de la procédure de droit au compte sont fixés à 4 euros par opération et à 20 euros par mois.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	8,60 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,70 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
	15,35 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30,00 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50,00 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	50,00 €/CHÈQUE
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	
	GRATUIT
Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision²	
• Si l'opération est < 20,00 €	Montant de l'opération
• Si l'opération est ≥ 20,00 €	20,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
	7,60 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision²	
• Si l'opération est < 20,00 €	Montant de l'opération
• Si l'opération est ≥ 20,00 €	20,00 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention. La commission d'intervention relative à ce rejet de prélèvement pourra vous être remboursée sur simple demande de votre part.

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision²	
(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)	
• Si l'opération est < 20,00 €	Montant de l'opération
• Si l'opération est ≥ 20,00 €	20,00 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision	
(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :	
• Les commissions d'intervention	
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	25,00 € /MOIS
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

² Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Montant minimum d'intérêt forfaitaire débiteurs trimestriels ²	4,00 €/TRIMESTRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ³	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert ⁴	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Montant forfaitaire perçu en application de l'article R313-4 du code de la consommation : Lorsque le montant des découverts ponctuels non convenus ou non formalisés (dépassement) est inférieur à un montant fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie et des finances, il est perçu pour chaque opération un minimum forfaitaire qui n'est pas pris en compte pour déterminer le taux annuel effectif global. Les mineurs sont exonérés de ces frais.

³ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 33.

⁴ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédicta, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 33.

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable Supplétis

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

[NOUS CONSULTER](#)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétis

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur¹ : nous consulter

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel

[NOUS CONSULTER](#)

Eco-PTZ

[NOUS CONSULTER](#)

Eco-prêt « Habiter Mieux »

[NOUS CONSULTER](#)

Regroupements de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Rachat de crédit

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier²

**1 % DU CAPITAL
EMPRUNTÉ (MAXI.
412,00 €)**

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Nantissement de produits financiers

- Crédit Agricole (PREDICA, dont parts de SCPI)
- Hors Crédit Agricole (dont parts de SCPI et SCI)

[NOUS CONSULTER](#)

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur¹

[NOUS CONSULTER](#)

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)

[NOUS CONSULTER](#)

Eco-PTZ

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt à l'accession sociale (PAS)

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt conventionné

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Épargne Logement

[NOUS CONSULTER](#)

Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

[NOUS CONSULTER](#)

Crédit relais

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier²

**1 % DU CAPITAL
EMPRUNTÉ
390,00 €
500,00 € MAXI.**

- Montant minimum
- Sur le prêt PAS

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur¹

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 33.

² Non applicable pour certains prêts règlementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement. [25](#)

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter ¹	26,20 €
Modification de la date d'échéance	26,20 €
Modification de la périodicité	26,20 €
Modification de prêt avec avenant complexe (garantie, durée, objet, emprunteur)	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 540,00 € - MAXI. 1 025,00 €)
Attestations diverses liées au prêt	14,75 €
Lettre d'Information annuelle des cautions	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	26,20 €
Réaménagement de prêt	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ
• Frais de dossier de réaménagement	(MINI. 537,00 €)
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	14,75 € /LIGNE DE PRÊT MAXI. 3 LIGNES
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	147,00 €
Report d'échéance	GRATUIT



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés)	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : Plan Épargne Logement, Compte Épargne Logement ou Plan Épargne Populaire	127,50 €
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + ²	5,10 €/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire.

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER) ³	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

¹ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

³ Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 33.

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un Compte-Titres ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Transfert de Compte-Titres dans la limite d'un plafond de 127,50€	
• Par ligne	36,00 €
Transfert de PEA / PEA-PME dans la limite d'un plafond de 127,50€	
• Par ligne de titre coté	15,00 €
• Par ligne de titre non coté	36,00 €
Service de calcul des plus-values	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	15,80 €
Ordre annulé, non exécuté	NOUS CONSULTER
Frais sur titre non coté	
• Souscription échange	1,20 % DANS LA LIMITÉ DE 153,00 €
• Gestion des dividendes	20,00 €
• Cession	1,20 % DANS LA LIMITÉ DE 76,00 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	GRATUIT
Gestion conseillée	À PARTIR DE 68,00 €/TRIMESTRE
Gestion conseillée option Titres Vifs	À PARTIR DE 136,00 €/TRIMESTRE
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse en France¹

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
INVEST STORE INITIAL		
• % du montant de l'ordre	0,60% MINI. 9,00 €	0,50 %
INVEST STORE INTÉGRAL		
• Ordre ≤ 1 100 €	0,99 €	0,99 €
• Ordre > 1 100 €	0,09 %	0,09 %
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE		
	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
INVEST STORE INITIAL		
• % du montant de l'ordre	1,10% MINI. 14,65 €	1,10 %
• Frais fixes à la ligne	6,77 €	
INVEST STORE INTÉGRAL		
• Ordre ≤ 1 100 €	0,99 €	0,99 €
• Ordre > 1 100 €	0,09 % + FRAIS FIXES 9,99 €	0,09 %
SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		
(uniquement dans le cadre de l'offre Invest Store Intégral et de la détention d'un compte-titres)		
Frais proportionnels		0,02 %
Taux appliqué chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achats - ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions		
Montant minimum		4,05 €
Commission de prorogation		EURIBOR 1 MOIS + 0,20 % MINI. 3,85 €

¹ Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Ordres de bourse en France¹ (suite)

AUTRES SERVICES

Commission sur OPCVM externe

GRATUIT

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

NOUS CONSULTER

Ordres de bourse sur bourses étrangères¹

	Invest Store Initial	Invest Store Integral
Opération sur bourses étrangères Compte-Titres	2,50 % du montant de l'ordre avec MINI. 39,90 €	0,60 % du montant de l'ordre avec MINI. 9,99 €
Opération sur bourses étrangères PEA/PEA-PME	Par internet 0,50 % du montant de l'ordre Par téléphone 1,20 % du montant de l'ordre	

Droits de garde

Les droits de garde sont prélevés en mars 2024 sur les valeurs au 31/12/2023.

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral

Exonération pour les « Organismes de Placement Collectif » du groupe Crédit Agricole et de toutes les actions (tarification du service à voir en p.7).

PAR AN

	Valeurs du Groupe Crédit Agricole		Valeurs hors du Groupe Crédit Agricole	
	Compte-Titres	PEA / PEA-PME	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
Commission proportionnelle au montant du portefeuille ²	0,30 %	0,30 %	0,50 %	0,40 %
Frais par ligne de titre côté ²	GRATUIT		5,00 €	

Montant des droits de garde (commission + frais par ligne) au minimum de 20,00 €³ et au maximum de 384,00 €.



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret, Livret d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

¹ Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

² Gratuit pour les parts sociales, actions du Crédit Agricole SA et CCI Atlantique Vendée. Les encours sous mandat de gestion sont exonérés.

³ Pas de commission minimum pour le PEA/PEA-PME.



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans ou dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique : Mastercard Mozaïc Black ou Mastercard Mozaïc Black Sociétaire ¹	1,00 €/AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	1,00 €/AN

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 8 (hors cartes eko et Globe Trotter)

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Cotisations carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat : Mastercard Mozaïc	1,00 €/AN
---	-----------

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	1,00 €/AN
--	-----------

Cotisations carte pour les 18 / 25 ans

	Avec Compte à composer	Sans Compte à composer
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	17,85 €/AN	17,85 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	9,75 €/AN	19,55 €/AN
Fourniture d'une carte de débit Mozaïc de retrait	11,40 €/AN	11,40 €/AN

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte pour les titulaires de : cartes Gold Mastercard ou Visa premier jusqu'à 30 ans, Mastercard Mozaïc, Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc Black Sociétaire.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ² dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT
--	---------

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaire ³	

Autres paiements par carte ⁴	GRATUIT
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuels	

¹ Réservée aux 16 à 17 ans.

² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca.av.fr/frais-de-conversion-monétaire.

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte

Retrait par carte pour les titulaires de : cartes Gold Mastercard ou Visa premier jusqu'à 30 ans, Mastercard Mozaïc, Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc Black Sociétaire

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes => Cf. tableau page 9

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaire ²	

Autres retraits d'espèces par carte³

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuels	

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus)	EXONÉRATION
---	-------------

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter	2,00 €/MOIS
Entre 18 et 30 ans inclus (voir page 17)	
Offre Essentiel	4,00 €/MOIS
Entre 18 et 25 ans (voir page 15)	
Offre Premium	8,00 €/MOIS
Entre 18 et 25 ans (voir page 14)	
Offre Prestige	34,00 €/MOIS
Entre 18 et 25 ans (voir page 13)	

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans inclus)

Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents Cf. page 22.	50% MAXI 1/JOUR
--	--------------------

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-av.fr/frais-de-conversion-monétaire.

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans inclus)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans inclus)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt étudiant ou prêt avance jeune	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement pour les prêts amortissables	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique «autres opérations liées aux crédits» page 26	

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0 / 11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12 / 25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Droits de garde (Compte-Titres, PEA/PEA-PME, PER TITRES) jusqu'à 25 ans inclus	GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18 / 31 ans ¹	NOUS CONSULTER
---	----------------



Opérations à l'étranger

Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin < 150 € en euros ou en devises	11,90 €
Encaissement d'un chèque sauf bonne fin > 150 € en euros ou en devises	23,85 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	23,85 €

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir pages 9 et 30	
Frais de tenue de compte en devises	12,10 €/MOIS

¹ Voir mentions légales de l'assureur en page 33.



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance des accidents de la vie

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance dépendance :

fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :

fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

[NOUS CONSULTER](#)

19,97 €/AN

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance multirisque habitation

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance garantie locative

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance deux roues

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance de la Banque au Quotidien

Standard

Premium

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Plus¹

24,00 €/AN/COMPTE 50,40 €/AN/COMPTE

SécuriWEB

15,00 €/AN/COMPTE

30,00 €/AN/COMPTE

SécuriBUDGET

20,40 €/AN/COMPTE

SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)

24,00 €/AN/COMPTE

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

SécuriEPARGNE	3,00 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 300 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 500 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual Atlantique Vendée en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 954 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entièrre à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance des contrats «Garantie Assistance décès», «Vers l'Autonomie Assistance» et «Assistance Obsèques» sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712€, dont le siège est sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

- < à 2 000 €
- ≥ à 2 000 €

EXONÉRÉS

**1% DES AVOIRS AVEC UN MINI.
DE 90,00 € ET UN MAXI. DE 680,00 €**

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

85,00 €/AN

Forfait pour dossier « régime matrimonial de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint »

42,00 €

La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 26 ans est exonérée de ces frais.



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs (hors assurance vie) des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Autres Services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée

NOUS CONSULTER

Protection des particuliers

- La télésurveillance¹

NOUS CONSULTER

- La téléassistance à domicile²

NOUS CONSULTER

- La téléassistance mobile²

NOUS CONSULTER

Magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Départs en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 €/AN

- Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercice CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	18,00 €/AN
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	

+	Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	---	------------

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)	
• Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	12,00 €/AN
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	

+	Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	---	------------

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	22,90 €/AN
Régal (Abonnement de 6 n°/an, + 2 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	27,90 €/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	23,90 €/AN
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, + 3 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	49,80 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	25,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro*

●● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

●●● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

●●●● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Relations Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Service Qualité Relations Clients : Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9, en appelant le 09 693 693 15 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ou en écrivant un e-mail : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

L'agence ou le Service Qualité Relations Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

Le Service Qualité Relations Clients répond au Client sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité Relations Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur de la FBF CS 151 - 75422 Paris Cedex 09
ou sur le site internet : www.lemediateur.fbf.fr.

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à un produit d'assurance (garanties, taux servi en assurance-vie etc...), hors litiges sur la commercialisation pour lesquels le Client peut saisir le Médiateur Bancaire), le Client peut contacter le service client de l'assureur :

- PACIFICA : par mail à service.consommateurs@ca-pacifica.fr ou par courrier au service consommateurs 8-10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15 ;
- PREDICA : service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15 ;
- CA ASSURANCES : service clients, 40 allée Vauban 59110 La Madeleine.

Si la réponse du service client de l'assureur ne le satisfait pas, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediationassurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Document informatif à vocation non-publicitaire

01/2023 - Réf. 07717 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes) - Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest 75436 PARIS. Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne). Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02.